

Formation

Gestes et Postures

Objectif général : Afin de préserver le capital humain des entreprises, cette formation a pour objectif de sensibiliser vos collaborateurs aux risques liés à l'activité physique ainsi qu'aux dommages possibles et seront formés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

Condition :

Accessible à tout salarié, ne pas avoir de contre-indication au port de charge
Pour les personnes en situation de handicap, voire la faisabilité avec le service de santé au travail

Public :

Personnels des entreprises privées ou publiques réalisant de la manutention manuelle

Durée :

4 heures

Nombre de stagiaires :

Groupe de 10 stagiaires

Textes :

Code du travail
Article R.4541-8

Version v2- novembre 2021

Contenu de la formation

La théorie :

Connaître les rudiments de la réglementation :

- Connaître la responsabilité de chef d'entreprise Art L4121-1 ;
- Connaître la responsabilité du salarié Art L4122-1 ;
- Connaître le recours à la manutention manuelle Art R4541-9.

Connaître les rudiments de l'anatomie et les pathologies :

- Connaître de la « mécanique » humaine ;
- Connaître les pathologies liées à l'activité professionnelle.

Evaluer le risque professionnel :

- Connaître les acteurs de la prévention ;
- Savoir analyser le risque et identifier une situation dangereuse ;
- Réagir face à une situation dangereuse.

La pratique :

Réaliser les techniques de gestes et postures en toute sécurité :

- Se préparer avant l'effort
- Connaître les règles liées à la manutention manuelle
- Réaliser les techniques gestes et postures en tous lieux ;

Observer les postes de travail.

- Repérer collectivement les risques sur les postes de travail.
- Rechercher collectivement des améliorations possibles sur les postes de travail.

Evaluation :

- Les critères d'évaluation utilisés pour ce stage sont à visée formative.
- Mise en pratique des techniques sur différents types de charges.

Qualification délivrée :

Une attestation individuelle de formation.

Prix INTRA pour un groupe de groupe 10 personnes :

450 € TTC TVA non applicable art.293B du CGI

L'entreprise mettra à disposition un espace de formation adapté.

Merci de nous contacter pour les modalités de mise en place de la formation.